

Jean-Michel Hoerner
Président de l'Université
de Perpignan
Fernand-Gérard Belledent
Directeur du SCD
SCD ☎ 04 68 66 22 99
☎ 50 37 72
✉ BP 1062 Moulin-à-Vent
52 avenue de Villeneuve
66870 PERPIGNAN CEDEX

Portrait de Louis Codet par Jean Viollis
4 septembre 1910 - Fonds Louis Codet
Société agricole scientifique et littéraire
des Pyrénées-Orientales
Bibliothèque de l'université. DR



À Nice-Sophia Antipolis

Le contexte

L'Université de Nice-Sophia Antipolis, créée en 1965, est une université pluridisciplinaire : toutes les disciplines, sauf la pharmacie, y sont représentées. Elle comporte 9 unités de formation et de recherche - UFR -, 3 instituts ou écoles, 10 services communs et accueille 130 équipes de recherche. L'université occupe sept sites à Nice même, où les UFR sont dispersées dans la ville. Elle est également fortement implantée à Sophia Antipolis et comporte deux antennes de l'IUT dans le département, à Cannes et à Menton. Le nombre des étudiants - 26 700 - et leur répartition demeure stable depuis trois ans. Bien intégrée à la vie de l'université, la bibliothèque universitaire joue pleinement son rôle de service commun de la documentation : elle est un équipement indispensable au soutien de l'enseignement et de la recherche. Son implantation reproduit la dispersion des UFR qu'elle dessert ; à côté des quatre bibliothèques de sections (lettres et sciences humaines, droit et économie, sciences, médecine), elle comprend trois antennes : une sur le site de Saint-Jean d'Angély (psychologie et odontologie), une à Sophia Antipolis et une auprès de l'UFR de STAPS dans la plaine du Var.

Cette organisation est complétée par des services transversaux : administration, service informatique, service de la documentation électronique et service du catalogue.

Le circuit des documents n'est pas centralisé : chaque site effectue ses propres acquisitions dont il assure le catalogue et l'indexation-matière. Le service du catalogue a pour rôle d'assurer la coordination des catalogueurs pour maintenir des pratiques homogènes entre les sections et garantir la cohérence du catalogue. Ce système de gestion centralisé/décentralisé maintient une certaine appropriation du traitement documentaire par les sites ou sections tout en favorisant le sens du travail en commun et la solidarité des équipes de catalogue.

Le passage dans le Sudoc

La BUNSA, bibliothèque universitaire de l'université de Nice-Sophia Antipolis, a une longue pratique de l'informatique. Elle a été retenue comme site pilote pour le système universitaire de documentation, le Sudoc, en juin 1998, le conservateur responsable du service du catalogue assurant le rôle de coordinateur local pour celui-ci.* La BU de Nice, depuis septembre 2000, fait partie intégrante du Sudoc, qui est devenu

un outil essentiel pour le signalement et la mise en valeur de ses collections : source unique de catalogage et outil privilégié pour le prêt entre bibliothèques - PEB.

Quel bilan peut-on tirer, après un peu plus d'un an de travail dans le Sudoc ?

Le changement de normes et de format de catalogage s'est bien passé : les catalogueurs sont passés des AACR2 et d'USMARC au catalogage en format UNIMARC selon les normes AFNOR sans difficulté majeure. Ils se sont appropriés les nouvelles règles et respectent la discipline du travail en réseau : correction ou enrichissement des notices sur lesquelles ils se localisent, « dédoublement », création des notices d'autorité. Le Guide méthodologique et la « liste catalogue » constituent en ce domaine des outils précieux, fort appréciés et utilisés par tous. Toutefois, du fait de cette participation au nettoyage de la base du Sudoc, le catalogage est nettement plus long que dans OCLC - Online Computer Library Center. Cet effort auquel la majorité des catalogueurs participent volontiers ne pourra être maintenu que s'il est réellement partagé par l'ensemble du réseau.

Par ailleurs, certaines procédures comme le circuit des collections (demandes de numérotation ISSN ou de corrections)

s'avèrent très lourdes à l'usage. Surtout les BU, qui effectuent dans le *Sudoc* leur catalogage courant, ne peuvent assurer un travail rétrospectif de correction et de mise en cohérence.

C'est par l'ABES que cette tâche devrait être, plus largement, assurée. Au-delà du déploiement des bibliothèques, il semble nécessaire que des équipes plus nombreuses soient mises en place à l'ABES pour gérer les « fichiers d'autorités », les relations avec le réseau ISSN, les corrections de notices bibliographiques induites par les choix de celui-ci, etc. C'est un travail lourd, mais nécessaire, que l'ABES ne peut pas reporter sur les équipes de catalogage dans les BU, qui ne disposent pas des moyens pour le faire. La réussite du *Sudoc* en tant que réseau de catalogage partagé en dépend.

Les projets

Un certain nombre de chantiers doivent encore être menés, en particulier en ce qui concerne les échanges entre le *Sudoc* et le catalogue local. Trois sont prévus en 2002.

1. L'automatisation des chargements réguliers par transfert FTP (File transfert protocol). Ces chargements, quotidiens à Nice, n'ont pas encore été informatisés afin de pouvoir contrôler l'envoi des notices par le *Sudoc* et éviter des chargements erronés ou incongrus tant que toutes les bibliothèques participant au réseau OCLC n'auront pas été déployées.

2. Le chargement dans notre catalogue local des notices d'autorité liées aux notices bibliographiques. En ce domaine, Nice n'a pas été site pilote : les procédures de chargement pour les notices d'auto-

rité dans ADVANCE ont été définies, testées et installées par GEAC au SCD de Lyon III, puis dans d'autres sites. Le chargement des notices d'autorité en provenance du *Sudoc* devrait assurer à terme une plus grande cohérence des fichiers d'autorité dans notre base locale. Mais elle devra être préparée et accompagnée par un travail de nettoyage de ceux-ci.

3. La remontée des exemplaires de monographies de notre système local dans le *Sudoc*. Alors qu'en catalogage courant, tous les exemplaires de monographies sont désormais localisés dans le *Sudoc*, il n'en va pas de même pour les données locales récupérées d'OCLC qui sont incomplètes et ne sont pas à jour. La remontée des exemplaires de notre système local devrait mettre en conformité le contenu de notre base locale et le *Sudoc*. Enfin, un dernier projet est à l'étude. La politique de mutualisation des ressources documentaires de l'université a conduit la bibliothèque à se doter d'un outil de gestion commun, utilisable par tous, signalant l'ensemble des périodiques, imprimés ou en ligne, disponibles sur le campus, qu'ils soient à la BU ou dans les bibliothèques d'instituts ou de laboratoires : le *BIP* - base d'interrogation des périodiques. L'objectif est que, pour les périodiques imprimés, cet outil soit alimenté à partir du catalogue. Or, pour le moment, celui-

ci ne contient que les collections de la BU, celles des centres de recherche étant signalées dans le *Sudoc* par l'intermédiaire du centre régional des publications en série - CR 67. Pour permettre l'intégration de l'ensemble des périodiques imprimés de l'université dans le catalogue de la BU, nous proposons de rattacher les bibliothèques d'instituts ou de laboratoires à l'identifiant de la BU dans le *Sudoc*.

Cette démarche ne pourra être menée que progressivement, à la demande des instituts ou laboratoires et sur la base d'un dialogue et d'une collaboration entre ces derniers et la BU. Mais à terme, elle permettra une réelle politique documentaire concertée sur l'ensemble de l'université en matière de documentation périodique. Le catalogue se trouve ainsi au carrefour d'une double exigence : ouverture vers l'extérieur et visibilité de l'offre documentaire de la BU, d'une part, et outil au service de la politique documentaire menée par l'université, d'autre part. Dans les deux cas, la participation au *Sudoc*, catalogue collectif, est un atout précieux. Les projets en cours en témoignent et devraient permettre au catalogue de jouer pleinement son rôle dans le système d'information de la BUNSA.

F. Leresche

 leresche@unice.fr

Françoise Leresche ☎ 04 92 07 60 04 📠 60 10 - Service du catalogue à la BUNSA. Je tiens à remercier les équipes de l'ABES, dont l'aide nous demeure si précieuse, les catalogueurs de Nice, pour leur collaboration, et surtout Danièle Jouannaud, responsable du service du catalogue jusqu'en décembre 2000, qui a mis toute son énergie au service de « l'expérimentation pilote » et a assuré la réussite du passage dans le *Sudoc* de la BU de Nice. F. L.

Nice-Sophia Antipolis a accueilli 26 697 étudiants au cours de l'année universitaire 2000-2001 répartis de la manière suivante :

Lettres	8 931	33,45 %
Droit & économie	6 071	22,74 %
Sciences	5 320	19,93 %
Médecine	2 000	7,49 %
Odontologie	258	0,97 %
STAPS	1 244	4,66 %
Sciences et techniques des activités physiques et sportives		
IUT	2 545	9,53 %
Institut universitaire de technologie		
CEPUN	328	1,23 %
Centre d'éducation permanente de l'université de Nice		

* Fondatrice d'AGAPE (Application de la gestion automatisée aux périodiques) l'un des ancêtres du CCNPS (Catalogue collectif national des publications en série), la BU participe au réseau OCLC (Online Computer Library Center) depuis novembre 1987 et a été informatisée avec le logiciel ADVANCE de GEAC à partir de 1991.

Lors de l'expérimentation pilote, la BUNSA a retenu les options suivantes pour le travail dans le *Sudoc* :

- localisation de tous les exemplaires possédés par la BU dans le *Sudoc* ;
- récupération des notices en UNIMARC, ce qui a impliqué la conversion de la base locale d'USMARC en UNIMARC au mois d'août 2000 ;
- récupérations des seules créations, corrections ou mises à jour effectuées par les catalogueurs de la BUNSA pour les notices localisées à Nice ;
- récupération des notices bibliographiques et des notices d'autorité liées.

USMARC et UNIMARC sont des noms de formats.

MARC : Machine Readable Cataloguing

UNIMARC : Universal MARC - format international d'échange

USMARC - format d'échange américain

AACR2 : Anglo American Cataloguing Rules

AFNOR : Association française de normalisation

ISSN : International Standard Serial Number



Le siège de la présidence de l'Université de Nice-Sophia Antipolis Château de Valrose. Voir p. 4 dans le n° 15 d'Arabesques.

Présidente de l'université, Geneviève Gourdet a été nommée, en mai 2001 et pour trois ans, présidente du conseil d'administration de l'Agence bibliographique de l'enseignement supérieur.

Louis Klee, directeur du SCD ✉ klee@unice.fr

SCD ☎ 04 92 07 60 00 📠 60 10

📧 BP 53 Parc Valrose 06101 NICE CEDEX 02

Après l'explosion AZF

La documentation au Mirail, en anglais en particulier

La rentrée 2001-2002 !

L'Université du Mirail – Toulouse II – a été profondément touchée par l'onde de choc due à l'explosion de l'usine AZF du vendredi 21 septembre 2001, à 10 h 17. Toutes les bibliothèques ont subi de graves dommages : le souffle a fait explo-

ser les baies vitrées et a renversé de nombreux rayonnages, mêlant la poussière aux livres dispersés.

Le nouveau bâtiment de la bibliothèque centrale (1^{re} tranche) devait ouvrir le 12 novembre ; malheureusement une grande partie de sa façade vitrée a été détruite car les châssis ont cédé. Le chantier a été

à nouveau clôturé : les questions juridiques et techniques reportent à la rentrée 2002 la mise en service, tant attendue, de ce bel équipement.

La plupart des bibliothèques ont ouvert au public, le 26 novembre, en même temps que débutait le 1^{er} semestre 2001-2002.

État des lieux au 3/12/01*

Le SCD de l'université : _____ une bibliothèque centrale & 12 bibliothèques dans 5 UFR.

Les 5 UFR

1. Lettres, philosophie et musique : _____ 3 bibliothèques, 2 246 étudiants, 125 enseignants
2. Histoire, arts et archéologie : _____ 1 bibliothèque, 4 098 étudiants, 120 enseignants
3. Psychologie : _____ 1 bibliothèque, 4 592 étudiants, 403 enseignants
4. Sciences, espaces et sociétés : _____ 3 bibliothèques, 5 250 étudiants, 173 enseignants
5. Langues, littérature et civilisations étrangères : _____ 4 bibliothèques, 6 200 étudiants, 284 enseignants